

INFORAPIDE

Programme des Nations Unies
pour le développement



Prévention des crises et relèvement

Des conflits violents et des catastrophes naturelles peuvent réduire à néant des décennies de développement. Dans le cadre de ses efforts axés sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) traite des conséquences de ces crises naturelles et provoquées par l'homme. Il identifie les besoins des hommes, des femmes et des enfants en situation de crise et s'efforce d'y répondre — que ce soit de manière immédiate en aidant les victimes d'un cyclone à recommencer leur vie, ou que ce soit en mettant en place des plans de relèvement complexes et à long terme ayant pour objectif d'aider les victimes d'un tremblement de terre à se remettre sur pied, tant par le biais d'opérations de secours que par des programmes de reconstruction.

Prévention des conflits et consolidation de la paix

Les programmes du PNUD s'attaquent aux causes profondes des conflits en renforçant les capacités nationales de gestion des conflits ; en intégrant la prévention des conflits dans les plans de développement nationaux ; et en forgeant un consensus pour régler les différends par le biais d'une concertation entre les diverses parties prenantes.

Ghana: Faisant fond sur l'assistance fournie au Gouvernement depuis 2004, le PNUD a participé à la mise en place d'un Conseil national de la paix en 2007 – première entité de ce genre en Afrique. Ce nouveau Conseil a fait office de médiateur dans plusieurs conflits internes sur l'invitation du Président du Ghana, et a facilité le processus de sélection du candidat à la présidence des deux grands partis politiques du pays.

Désarmement, démobilisation et réinsertion

Le PNUD fournit des conseils techniques sur le désarmement, la démobilisation et la réinsertion des anciens combattants. Il aide également les communautés qui accueillent les anciens combattants à traiter du problème de la disponibilité et de la mauvaise utilisation des armes et à réduire le nombre de cas de violence armée.

Népal: Pour appuyer la Mission des Nations Unies au Népal (MINUNEP) et dans le cadre de l'accord de paix conclu en 2006, le PNUD a contribué au processus d'inscription des combattants maoïstes en 2007 en envoyant des spécialistes des inscriptions de l'excellent Programme de désarmement, de démobilisation et de réinsertion (DDR) d'Afghanistan, qui a fait ses preuves. Grâce à la coopération entre les bureaux de pays du PNUD en Afghanistan et au Népal, la MINUNEP a pu achever rapidement la première phase des inscriptions et de stockage des armements. En mars 2007, au total, 31 152 combattants de l'armée maoïste et 3 475 armes avaient été portés sur les registres d'inscription.

L'égalité des sexes dans la prévention des crises et le relèvement

En période de crise, ce sont souvent les populations marginalisées, comme les femmes et les enfants, qui souffrent le plus. Dans les situations de conflit, le viol et la violence sexuelle ne sont pas des

dommages collatéraux : ce sont des méthodes de guerre. Les auteurs de ces crimes de guerre doivent rendre compte de leurs actes à leurs communautés, à leurs gouvernements et à la communauté internationale.

En 2007, le PNUD a lancé un Programme en huit points concernant l'habilitation des femmes et l'égalité des sexes dans la prévention des crises et le relèvement. Ce plan d'action propose une approche d'ensemble visant à traiter des besoins des femmes et des filles en situation de crise et leur donne une voix au chapitre dans le processus de relèvement. Son objectif est de :

- Faire cesser la violence à l'encontre des femmes ;
- Assurer la justice et la sécurité pour les femmes ;
- Promouvoir le rôle des femmes en tant que décideurs ;
- Faire participer les femmes à tous les processus de paix ;
- Aider les femmes et les hommes à reconstruire en mieux ;
- Promouvoir le rôle de leadership des femmes dans le relèvement ;
- Faire participer les femmes aux questions portant sur le programme national ;
- Œuvrer de concert à la transformation de la société.

Côte d'Ivoire: En 2008, le PNUD a participé au lancement du premier centre d'assistance aux femmes et aux filles en situation d'après conflit dans le pays. Ce centre est situé à Man dans l'ouest du pays, une région qui a été particulièrement touchée par le conflit. Ce centre, géré par une organisation non gouvernementale locale de femmes, est l'un des rares centres de ce genre en Afrique de l'Ouest (il existe des centres similaires dans la République du Congo, au Rwanda, et en Sierra Leone). Ce centre a pour objectif de fournir des conseils psychologiques, sanitaires et économiques aux femmes et aux filles touchées par le conflit.

République démocratique du Congo : Le PNUD a récemment mis en place un programme destiné à renforcer la sécurité des femmes et leur accès à la justice afin de mieux répondre à la violence sexuelle dont les femmes et les filles sont victimes dans l'est du pays.



Une ancienne combattante est emmenée dans un centre de transit en République démocratique du Congo

Démontage et armes légères

Le PNUD est le principal organisme des Nations Unies à traiter des conséquences socioéconomiques à long terme des mines terrestres et des explosifs utilisés en temps de guerre. Ces explosifs, outre qu'ils tuent et mutilent des centaines de personnes chaque année, limitent l'accès aux zones publiques, restreignent la disponibilité des terres à l'activité agricole, et empêchent la réhabilitation des

infrastructures, ce qui entrave la distribution des biens et des services publics. Le PNUD aide également plus d'une vingtaine de pays à réduire le nombre d'armes en circulation et appuie les initiatives politiques visant à faire en sorte que le contrôle des armes légères fasse partie intégrante du programme de développement aux niveaux international, régional et national.

Dépenses du PNUD au titre des programmes pour la période 2004-2007 pour la prévention des crises et le relèvement

<i>en millions de dollars des Etats-Unis</i>	
Relèvement	561
Initiatives spéciales pour les pays en transition	352
Prévention des conflits et consolidation de la paix	239
Réduction des catastrophes naturelles	209
Déminage	114
Réduction des armes légères et de petit calibre, désarmement et démobilisation	92
Total	\$1 567

Initiatives régionales : En 2007, le PNUD a appuyé le lancement du Projet de contrôle des armes légères en Amérique centrale afin d'aider les gouvernements à remédier aux problèmes des armes légères au niveau régional. Le PNUD a également aidé neuf commissions nationales des armes légères de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest en lançant des enquêtes d'évaluation sur l'étendue du problème que les armes légères posent dans la région.

Cambodge : Au cours des 25 dernières années, 60 000 personnes au moins dans ce pays ont été tuées, handicapées ou blessées par des mines terrestres. Comme ces accidents se produisent généralement dans le cadre d'activités agricoles, le PNUD mène des opérations de déminage dans plus de 1 200 hectares de terres arables, signale clairement les zones dangereuses et sensibilise le public aux précautions de sécurité à prendre.

Iraq : Avec l'aide financière du Gouvernement des Etats-Unis, le PNUD aide l'Autorité nationale iraquienne de déminage à planifier, à coordonner et à mettre en œuvre des activités de déminage dans le pays. Par exemple, le PNUD a assuré la formation d'un personnel national de déminage et a facilité la participation d'une délégation iraquienne à la Réunion des Etats parties au Traité d'interdiction des mines antipersonnel en 2007.

Etat de droit

Grâce à sa présence sur le terrain et à son expérience dans plus de 160 pays, le PNUD joue un rôle important dans la promotion de l'état de droit dans les pays en situation de conflit ou d'après conflit.

Soudan: Etabli en 2004, le Programme sur l'état de droit au Soudan est l'un des programmes les plus complets du PNUD. Il traite de toutes les questions liées à l'état de droit : du développement des capacités du système judiciaire national, du Ministère de la justice et des responsables des forces de l'ordre et de l'administration pénitentiaire, à l'aide et aux informations juridiques au niveau communautaire. Conçu pour contrecarrer « la loi du plus fort », ce programme est en partie mis en œuvre au Darfour, où le PNUD cherche à :

- répondre aux besoins immédiats et à moyen terme des populations menacées et des institutions non opérationnelles, posant ainsi les fondations d'une phase complète de relèvement ; et à
- renforcer les capacités des acteurs nationaux afin qu'ils :
 - remédient au vide existant en matière d'état de droit ;
 - contribuent activement à désamorcer les conflits et à rétablir la justice ; et,
 - veillent à ce que le pays contrôle les futures initiatives de consolidation de la paix et ait les capacités de les mener à bien.

Réduction des risques de catastrophe

Comprendre les risques inhérents aux catastrophes naturelles constitue le premier pas vers la gestion d'une crise. Le PNUD aide à incorporer la réduction des risques de catastrophe dans les plans de développement, à renforcer les capacités des institutions nationales pour qu'elles puissent réagir face à des catastrophes, et intègre systématiquement la réduction des risques dans les interventions en cas de catastrophe.

Kirghizistan: En 2007, le PNUD a financé le Programme national de gestion des catastrophes afin d'aider les communautés locales dans les provinces d'Osh, de Jalalabad et de Batken à mettre en place, former et équiper 40 Equipes de secours rurales. Ces Equipes constitueront une composante clé du système national de défense civile placé sous l'égide du Ministère des situations d'urgence. Ces Equipes de secours ont également mis au point des plans d'intervention d'urgence et mis en œuvre des projets d'atténuation afin de réduire les risques et d'être mieux préparées à réagir face à de futures catastrophes naturelles.

Un relèvement accéléré

Un concept relativement nouveau – le concept de relèvement accéléré – porte sur une lacune critique qui se situe dans la période entre les secours humanitaires et le relèvement à long terme, entre autonomie et autosuffisance. Tout en gérant une situation humanitaire, les équipes de travailleurs chargées du relèvement accéléré pensent à l'avenir : elles évaluent les dommages infligés aux infrastructures, aux biens, aux moyens de subsistance et aux sociétés. Leur objectif est de favoriser une transition sans heurt vers un relèvement à long terme — de remettre sur pied les moyens de subsistance, les capacités du gouvernement, les logements — et de redonner espoir à ceux qui ont survécu à la crise.

Liban : A la suite du conflit survenu en 2006 au Liban, le PNUD a assuré une assistance technique et financière au Bureau du Premier Ministre dans le cadre de sa politique de relèvement et des efforts globaux de coordination nécessaires après la phase humanitaire initiale. Dans le cadre de cette assistance, le PNUD a aidé le Gouvernement à gérer efficacement les ressources extérieures et à mettre en place un système de suivi et d'évaluation transparent. Ce système inclut actuellement des systèmes habituels d'information des différents ministères et une base de données sur l'aide des bailleurs de fonds.

Pérou: Quelques jours après le tremblement de terre du 15 août 2007 qui a provoqué des dégâts considérables dans la ville de Pisco et gravement endommagé les villes avoisinantes de la côte du Pacifique, le PNUD a déployé une équipe de conseillers spécialistes du relèvement pour aider les institutions nationales telles que FORSUR (Fonds pour la reconstruction du Sud) et les institutions provinciales des Etats par le biais d'activités immédiates de relèvement. Ces institutions ont également bénéficié d'activités de formation sur le zonage et la planification des terres, et sur la gestion des risques.

Pour de plus amples renseignements, prière de contacter :

Jehane Sedky ou Elisabeth Diaz
 Programme des Nations Unies pour le développement
 Bureau de la prévention des crises et du relèvement
 United Nations Plaza, 20^e étage
 New York, NY 10017
 Tél: +1.212.906.6177 ou +1.212.906.6175
 Fax: +1 212.906.5379
www.undp.org/french

